

ministre a dit aussi, et de la bonne conduite de M. Garrison, je le crois sincèrement; je n'ai jamais rien entendu dire contre lui; je crois que c'est un homme qui possède d'excellentes qualités et qui se conduit bien sous tous les rapports. Mais tout cela peut être vrai, et, cependant, il peut arriver qu'il ne soit pas apte à remplir la position élevée où, je le comprends, le ministre des douanes a l'intention de le placer. C'est là ce que j'ai dit, et, partant, le ministre des finances n'aurait pas dû se monter comme il l'a fait au sujet de mes remarques, car je n'ai rien dit relativement à M. Garrison qui ne fût directement dans l'intérêt public. Je ne m'attends pas à ce que le gouvernement nomme quelqu'un sur ma recommandation, ou nomme quelqu'un qui partage mes opinions politiques; mais je lui demande seulement de nommer quelqu'un qui connaisse suffisamment la besogne extérieure dans une grande ville comme Halifax et qui soit capable de remplir ces fonctions avec compétence. Jusqu'aujourd'hui, les hommes qui ont occupé cette position en ont rempli les devoirs d'une façon très satisfaisante; c'étaient des hommes qui avaient occupé longtemps les plus hauts emplois du département, positions que M. Garrison n'a jamais occupées. C'est seulement à ce point de vue que je me suis placé pour oser demander au ministre des douanes de bien peser la question et de faire un choix parmi les hommes qui sont dans le département, ou, s'il croit que cela vaut mieux, de prendre quelqu'un du dehors qui sera plus considéré par les anciens serviteurs du département que ne le sera M. Garrison, dans mon humble opinion. C'est la seule raison qui me porte à soumettre cette question au comité; et, partant, en cherchant à me prêter des paroles que je n'ai jamais prononcées, et en cherchant à me faire stigmatiser M. Garrison comme je n'ai jamais eu l'intention de le faire, l'honorable ministre est tout à fait hors d'ordre.

M. McMULLEN: Ce qui me porte à faire cette demande au sujet de la contrebande, c'est ceci: D'après ce que j'ai entendu dire, je suis convaincu qu'il se fait beaucoup de contrebande entre Buffalo et Détroit et divers endroits du Canada et qu'il entre dans ce pays de grandes quantités de marchandises. Cela provient de ce que certaines marchandises sont moins chères aux États-Unis qu'ici. Cela explique pourquoi tant de marchandises sont envoyées ici et l'on reçoit des États-Unis plus de marchandises de contrebande que l'on en a reçu pendant plusieurs années, simplement parce qu'elles sont moins chères aux États-Unis, malgré les énoncés des honorables messieurs de la droite que les marchandises se vendaient à des prix réduits sous l'opération de la politique nationale. Antérieurement à 1878, la tâche d'empêcher la contrebande incombait en grande partie aux Américains, simplement parce que les marchandises se vendaient plus cher là qu'ici. Mais les choses ont changé, les temps ont changé et l'on vend ici des marchandises de contrebande sur une plus grande échelle que jamais. J'ai entendu dire cela par ceux qui demeurent dans les villes situées près des frontières et qui savent ce qu'ils disent.

M. PATERSON (Brant): L'honorable ministre voudrait-il donner au comité les renseignements qu'il a promis de donner l'autre jour, au sujet des détectifs spéciaux; combien y en a-t-il, quels sont leurs appointements, ont-ils été augmentés par les amendes durant l'année dernière?

M. BOWELL: Les honorables députés ont demandé un peu plus de renseignements que l'honorable député d'Oxford-Sud (sir Richard Cartwright) en désirait l'autre soir. L'honorable député de Brant (M. Paterson) a demandé en même temps si je voulais donner les noms, et j'ai dit que non. Je désire, néanmoins, avant de lire les renseignements demandés par l'honorable député d'Oxford-Sud, dire un mot relativement aux remarques faites par l'honorable député d'Halifax (M. Jones). Je me suis rappelé une observation faite il y a quelques années par le ministre des finances, lorsqu'il s'efforçait d'économiser environ un demi-million

sur l'exploitation et l'administration du chemin de fer Intercolonial. Il disait qu'il trouvait plus difficile d'obtenir l'approbation de la Chambre pour réduire les dépenses de \$500,000 que de l'obtenir pour augmenter les dépenses de \$1,000,000. Je crois que nous avons eu un énoncé raisonnable de ce principe aujourd'hui. Depuis que je suis à la tête de ce ministère, je me suis efforcé, dans un but d'efficacité, de réduire le nombre des fonctionnaires autant que possible. En ce qui concerne Halifax, le député junior de cette ville m'a parlé à maintes reprises de chaque fonctionnaire de Halifax. De fait, depuis qu'il est ici, il a toujours été un des esprits qui m'ont hanté dans le but de faire augmenter les appointements des fonctionnaires de ce port. Quand bien même ces honorables messieurs différeraient au sujet du commerce des Antilles, ou au sujet des subventions aux steamers, ils s'accordent sur une chose: obtenir autant d'argent que possible du trésor pour rémunérer les fonctionnaires de la ville d'Halifax.

M. JONES: Je n'ai rien demandé pour Halifax.

M. BOWELL: Eh bien, l'honorable député a une singulière manière de poser une question et puis de déclarer qu'il n'a jamais dit ceci ou cela. Il a établi une distinction entre les dépenses des différents ports de la Confédération et fait remarquer que Halifax n'avait pas eu sa part.

M. JONES: Non; ce n'est pas que Halifax n'ait pas obtenu assez, mais c'est que les autres ont obtenu trop.

M. BOWELL: L'honorable monsieur n'a pas dit cela.

M. JONES: C'est là la signification de toutes mes remarques.

M. BOWELL: L'honorable monsieur aurait dû dire cela, mais il ne l'a pas fait. Je dirai, néanmoins, pour Halifax, que, bien qu'il y ait beaucoup de difficultés qui s'opposent à l'application des lois dans les différents ports de la Confédération, je crois, en somme, vu l'importance de ce port, que nous avons eu moins de difficultés avec Halifax qu'avec tout autre port de la Confédération, et comme je l'ai déjà dit—et je n'hésite pas à le répéter—les commerçants de cette ville sont aussi honorables que tous ceux avec qui j'ai eu affaire, dans l'administration de la loi.

M. MILLS (Bothwell): Ce qui veut dire qu'ils sont tous coquins d'après le raisonnement de l'honorable député.

M. BOWELL: Si c'est là l'opinion de l'honorable député à leur égard, ils peuvent l'accepter s'ils veulent.

M. MILLS (Bothwell): J'approuve le raisonnement de l'honorable député à l'adresse de l'honorable député d'Halifax.

M. BOWELL: L'honorable monsieur est trop philosophe pour moi. J'admets ne pas avoir suivi cette école, et je lui cède la palme, de même que je fais à l'égard de l'honorable député senior d'Halifax qui désire que ces positions soient occupées par des hommes plus aristocrates. Je suis d'opinion qu'un homme peut être gentleman bien qu'il soit d'origine pauvre. L'homme qui agit en gentleman envers ses semblables, vaut mieux que ceux qui portent des faux-cols si hauts qu'ils ne peuvent regarder autour d'eux. Au sujet de M. Garrison, l'honorable député a fait une insinuation qu'il n'aurait pas dû faire, je crois. Il a insinué qu'il y avait une certaine raison, ou qu'il devait y avoir une certaine raison—mais cela dans un style parlementaire pour se mettre prudemment à l'abri; comme certaines gens qui vont mettre le doigt sur une puce, mais la puce n'y était plus—je crois qu'il a étudié ce genre d'argument—il a insinué, dis-je, que l'on avait quelque raison de choisir M. Garrison—quelques raisons qui n'étaient pas connues de tout le monde. J'ai compris l'honorable député—

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quelle était cette raison?